

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances locales

SOUS DOMAINE :
Contributions
budgétaires

OBJET :
**Participation des
Communes et de
l'ASA de Capestang
(exercice 2024)**

Le nombre de
membres du Comité
Syndical en exercice
est de 6.

CONVOCACTION ET
AFFICHAGE EN
DATE DU 21/03/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/08

**DELIBERATION DU COMITÉ DU SYNDICAT
D'IRRIGATION DE CUXAC-COURSAN**

Séance du Comité du Syndicat d'Irrigation du 3 avril 2024,
Le Comité du Syndicat d'Irrigation CUXAC-COURSAN
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory.

Présents : M. Grégory DELFOUR, M. Jean-Marc BOUTET, M. Nicolas
LORENZO, M. Serge MARONDA, M. Thomas CALVO, Mme Eliane FEIT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : -----

Rapporteur : M. le Président

Pour équilibrer le budget 2024, M. le Président propose la répartition suivante :

	Participation 2024
Ville de Coursan	19 729.50 €
Ville de Cuxac d'Aude	15 270.50 €
ASA de Capestang	3 199.68 €
Total	38 199.68 €

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider les montant des participations tels que proposés ci-dessus.
- d'inscrire ces montants au BP 2024

Le Comité Syndical,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Décide de valider les montant des participations tels que proposés ci-dessus.
Décide d'inscrire ces montants au BP 2024.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Le Secrétaire,

Grégory DELFOUR

Nicolas LORENZO

